

APPEL DE CANDIDATURES

Publication effectuée en application des articles L 143-7-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur attribue – par rétrocession, échange, substitution – tout ou partie des biens suivants :

XA 84 24 0063 01 - LM : Autre occupation ou occupé sans bail rural sur toute la surface Aucun bâtiment

Commune de APT(84) - Surface sur la commune : 78 a 42 ca

- 'Salignan': CM- 203[71]

Classification urbanisme - APT : Zone A au PLU

Les personnes intéressées devront faire connaître leur candidature en s'adressant par écrit (merci de préciser son n° de téléphone) **AU PLUS TARD LE 03/03/2024**

à l'adresse ci-dessous où des compléments d'informations pourront être obtenus :

SAFER Provence Alpes Côte-d'Azur, Maison de l'Agriculture, Agroparc 97 Rue des Meinajaries, CS 70013 84918 AVIGNON Cedex 9, Tél.: 0488780084

Le 13 février 2024

Laurent VINCIGUERRA
Directeur Général Délégué



A APT, le 16 février 2024,

Visa du Maire et cachet

(Valant attestation d'affichage pendant le délai légal de **17 jours**)

